



SEINE-SAINT-DENIS

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

**NOS PERMANENCES
DEPARTEMENTALES**
☎ 01 48 96 35 05

sur RENDEZ-VOUS

Lundi :
Formation Professionnelle

Mardi :
Accès aux Droits

Mercredi :
Juridique

Jeudi :
Représentativité Syndicale

Vendredi :
Protection Sociale
Logement (1^{er} vendredi du mois)

U.D. - C.F.D.T. 93

Bourse Départementale du Travail

1 Place de la Libération
93016 BOBIGNY CEDEX

☎ 01 48 96 35 05

☎ 01 48 96 35 20

@ ud@cfdt93.fr

http://www.cfdt93.fr

Lettre aux Militants

FEVRIER/MARS 2018 - N° 234



LE CHANGEMENT...

Nous relations dans notre dernière Lettre aux Militants les changements opérés tant au niveau de la responsabilité de notre **Union Départementale CFDT 93**, que j'ai l'honneur de diriger désormais, que concernant le Conseil des Prud'hommes de Bobigny présidé par la **CFDT** en la personne d'Eliane Fromentel, à la suite d'un accord intersyndical départemental entre FO, la CFE-CGC, la CFTC et notre organisation syndicale.

L'année 2018 s'est donc amorcée sous le signe du renouveau pour notre territoire. Il en va de même pour le paysage syndical départemental.

En effet, le changement qui s'est opéré au Conseil des Prud'hommes de Bobigny est le résultat de la mesure de la représentativité syndicale départementale. Cette mesure est riche d'enseignements et traduit une évolution de l'audience des organisations syndicales représentatives du département. Ainsi, pendant que l'audience de la **CFDT** progressait de 4 %, passant de 18 % des suffrages en 2008 à 22 % en 2017, celle de la CGT s'effondrait en passant de 37,3 % des suffrages en 2008 à 22,10 % en 2017 soit une perte de plus de 15 % et un écart de 0,10% entre nos deux organisations en 2017.

Quant aux autres organisations syndicales, FO, CFE-CGC, CFTC et UNSA, leur audience progresse respectivement de 0,8 %, 3,8 %, 1,8 % et 0,3 % entre 2008 et 2017.

Il nous appartient donc, au regard de ce profond changement de notre paysage syndical départemental, de réfléchir à la construction d'un nouveau dialogue intersyndical, respectueux de l'identité et de l'histoire de chacun mais éclairé par cette évolution dans notre département.

Car les incertitudes sont nombreuses. Nous l'avons vu avec les Ordonnances réformant le Code du travail qui percutent fortement notre fonctionnement syndical. Nous le percevons également avec les récentes négociations sur l'Assurance chômage et la Formation professionnelle sur lesquelles planent la menace d'une réécriture par le Gouvernement au mépris des négociations paritaires. Et que dire des annonces récentes concernant la SNCF et celles faites dans le cadre du Comité Action Publique 2022 source de nombreuses inquiétudes pour la Fonction Publique à quelques mois des élections professionnelles.

La première place au niveau national de la **CFDT** dans le secteur privé nous honore et nous oblige également. Nous devons continuer de nous inscrire dans la culture du dialogue social, dans le travail de proposition qui a fait jusqu'à maintenant notre force. Nous devons aussi rester une force de proposition et demeurer ferme face à la méthode Macron qui, comme l'a dit notre Secrétaire Général Laurent Berger, ne peut se contenter d'être « *vous discutez et je tranche* ».

Cette année s'annonce donc propice en changements de toutes sortes en Seine-Saint-Denis comme en France. Il nous appartient de démontrer la pertinence du syndicalisme et notamment l'utilité de notre syndicalisme **CFDT** en espérant qu'il se traduira par une progression du nombre de nos adhérents et militants ainsi que par de bons résultats aux élections de la Fonction Publique, car le syndicalisme peut disparaître et devenir victime du « *dégagisme* » comme nous avons pu le voir lors des dernières élections politiques.

Le Secrétaire Général,
Raphaël BRETON



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

DES ACQUIS POUR L'ÉGALITÉ ENTRE FEMMES ET HOMMES

**FÉMINISME :
ATTITUDE DE
CELLES ET CEUX
QUI AGISSENT
POUR L'ÉGALITÉ
ENTRE LES
FEMMES ET
LES HOMMES**

RETRAITES

Le montant moyen de la pension est de 1642€ pour les hommes contre 993€ pour les femmes.

Le nombre de trimestres validés est de 150 trimestres pour les femmes et de 158 pour les hommes.

La CFDT a obtenu :

- l'assouplissement des conditions pour valider 1 trimestre : une rémunération de 150 heures Smic au lieu de 200 heures Smic ;
- la prise en compte de tous les trimestres de congé maternité pour bénéficier d'un départ anticipé pour carrière longue.

TEMPS PARTIELS

80% des emplois à temps partiel occupés par des femmes.

Il est source de précarité et la répartition des horaires et de la durée du travail sont souvent imposés.

La CFDT a obtenu :

- la semaine de référence d'un contrat de travail à temps partiel de 24 heures minimum, sauf accord de branche ou demande explicite du ou de la salarié.e ;
- l'obligation de négocier l'organisation du temps de travail pour lutter contre les horaires morcelés ;
- une majoration de 10 à 25% dès la 1ère heure de travail complémentaire.

FONCTIONS PUBLIQUES

Les agents hommes perçoivent une rémunération mensuelle totale nette supérieure de 18,9% à celle des femmes. L'écart est de 22,7% dans la FPE (Fonction Publique d'Etat), 17,5% dans la FPT (Fonction Publique Territoriale) et 6,6% au sein de la FPH (Fonction Publique Hospitalière) où les femmes sont les plus représentées (80,7%).

La CFDT a obtenu :

un accord qui met fin au déni de réalité sur le sujet des inégalités entre les femmes et les hommes. Cet accord impose aux employeurs publics l'élaboration d'un rapport de situation comparée de l'égalité professionnelle, ainsi que la mise en œuvre d'un plan d'action visant à promouvoir l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

 @CFDT
 /la.CFDT

La CFDT revendique :

- un congé parental d'éducation raccourci, mieux rémunéré et une partie obligatoirement partagée entre les parents, sans quoi elle sera perdue. C'est une façon d'inciter au partage des tâches et à un rééquilibrage des rémunérations et des parcours professionnels ;
- le développement des modes d'accueil des jeunes enfants.

VOTRE CONTACT CFDT

**Union Départementale CFDT
Seine-Saint-Denis**
Bourse Départementale du Travail
1 Place de la Libération
93016 Bobigny CEDEX
01 48 96 35 05
ud@cfdt93.fr



**POUR FAIRE AVANCER L'ÉGALITÉ
ET LES DROITS DE CHACUN.E
NOUS AVONS BESOIN DE VOUS,
NOUS COMPTONS SUR VOUS,
REJOIGNEZ-NOUS!**

Ne pas jeter sur la voie publique.
CFDT - Service Information Communication - Mars 2016